

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : Le 1 mai 2017

HEURE : 19 h

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Kassim Doumbia, Rémi Hébert et Marie-Lou Noël

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Brigitte Mazerolle Arseneau, directrice générale. La directrice générale agissait comme secrétaire municipale. Jules DeSylva, directeur des loisirs, était aussi présent.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19h05. La maire souhaite la bienvenue au public.

2. Divulgence de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal

i) Réunion ordinaire du 3 avril 2017

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 3 avril 2017 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi du procès-verbal

Tous les suivis ont été faits (avis de demande d'emprunt fait).

6. Correspondance

Lecture d'une carte de remerciement de Gaétane Manzerolle Haché pour l'ordre du bénévolat féminin reçu lors de Gala des bénévoles 2017.

7. Rapport des comités

- (a) Développement communautaire
Rapport du conseiller Patrice-Éloi Mallet
- (b) Tourisme
Rapport du conseiller Kassim Doumbia

VILLE DE SHIPPAGAN
Anita Savoie Robichaud MAIRE
Patrice-Éloi Mallet SECRÉTAIRE MUNICIPAL

8. Affaires nouvelles

(a) Politique réunion sans papier pour le conseil municipal

Une politique a été préparée dans le but d'encadrer le mode de fonctionnement, l'utilisation des équipements, les responsabilités ainsi que la sécurité de l'information concernant les réunions du conseil sans papier. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la politique « réunion sans papier pour le conseil municipal » portant le numéro 1501 soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(b) Taux de location au camping municipal

Le conseil, dans le but d'atteindre l'objectif qui vise l'équilibre budgétaire a révisé les taux pour les utilisateurs au camping municipal débutant le 1^{er} mai 2017. Il est proposé par le conseiller Kassim Dombia appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le taux de location pour les sites au Camping Shippagan soient comme suit :

Sites sur le bord de l'eau 1434.78\$ + taxes

Sites avec vue sur l'eau 1347.83\$ + taxes

Sites à l'intérieur (boisé) 1304.34 \$ + taxes

Le conseiller Rémi Hébert a émis ses préoccupations car il aurait souhaité une augmentation progressive mais dit être en faveur de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(c) Retraite de Welly Brideau

M. Welly Brideau étant à l'emploi de la municipalité depuis 1992 a avisé l'administration, dans une lettre en date du 10 avril 2017, de son intention de prendre sa retraite le 1^{er} mai 2017. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'on accepte la démission de M. Brideau à titre d'employé de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(d) Incitatifs pour nouveaux commerces

Le conseil offre des incitatifs aux nouveaux commerces sous forme de subvention (90.01) qui vise à aider au développement économique de la municipalité. Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Rémi Hébert que la municipalité accepte les recommandations de l'administration pour les incitatifs tels que présentés à l'entreprise 686294NB Ltée pour une période de 3 ans selon les modalités préalablement déterminées dans la politique à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(e) Réfection de l'Aéroport de la Péninsule

Considérant que l'Aéroport de la Péninsule est considéré comme étant une infrastructure essentielle pour la sécurité de la population étant donné qu'elle permet aux patients nécessitant des soins critiques d'avoir un accès rapide et efficace vers les centres d'appoints en plus de faciliter les activités de sauvetage et protection contre les feux de forêts;

Considérant que le Conseil d'administration de la CSRPA a accepté le 2 mars 2017 de favoriser l'option B proposée dans l'étude conceptuelle de la firme d'ingénierie Roy Consultants pour les travaux d'amélioration de la piste d'atterrissage de l'Aéroport de la Péninsule au coût de 2 054 675,79\$ TVH incluse en plus d'y inclure le rallongement de la piste d'une distance de 1000 pieds au coût de 500,000\$ supplémentaire;

Proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Rémi Hébert que la municipalité de Shippagan appuie les démarches entreprises par la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne à l'égard des travaux de réfection, de rallongement de la piste et d'amélioration du système électrique à l'Aéroport de la Péninsule au coût de 2,5 millions et accepte de participer financièrement pour assurer une contribution globale des communautés représentant 25% des coûts établis selon la formule constituée à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(f) Amendement à la demande d'autorisation d'emprunt

Une résolution a été adoptée le 3 avril 2017 demandant l'autorisation d'emprunt de 2,538,485\$ à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia qu'une modification soit apportée à la résolution pour la demande d'autorisation en vue d'une d'une dépense en capitale portant celle-ci au montant de 2,773,217\$ comme suit :

Fonds du service d'eau et d'égout :
Service d'hygiène environnementale

<u>But</u>	<u>Montant</u>	<u>Durée</u>
Égout sanitaire 12 ^e Rue et rue à Tom	202,000\$	20 ans
Financement intérimaire pour deux projets gouvernementaux	511,666\$	3 ans

Fonds de fonctionnement général :

<u>Transport</u>		
Asphaltage	28,000\$	10 ans
Égout pluvial	425,000\$	15 ans
Financement intérimaire	1,256,551\$	3 ans
Financement intérimaire	162,000\$	1 ans
<u>Culturel</u>		
Camping et Petite Église	33,000\$	5 ans
Rénovation Petite Église	60,000\$	15 ans
Financement intérimaire	95,000\$	2 ans

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(g) Arrêté 48-2017 – 1^{re} et 2^e lectures pour la modification de l'Arrêté 48

Proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé par le conseiller Kassim Doumbia que l'Arrêté 48-2017 pour modifier la zone d'amélioration des affaires à l'intérieur des limites de la municipalité soit lu en 1^e lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé par le conseiller Kassim Doumbia que l'Arrêté 48-2017 pour modifier la zone d'amélioration des affaires à l'intérieur des limites de la municipalité soit lu en 2^e lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(h) Amendement à la résolution de l'achat de l'édifice du 4 avril 2016

Une résolution a été adoptée le 4 avril 2016 pour faire l'achat de l'ancien édifice de la GRC au montant de 50 000\$ afin d'héberger une clinique médicale, mais l'achat s'est élevé à 59,837\$ (13 juillet 2016). Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia qu'une modification soit apportée à la résolution pour l'achat de l'ancien édifice de la GRC au montant de 60 000\$ et que ce montant provienne de l'utilisation de la réserve en immobilisation pour payer cet acquisition.

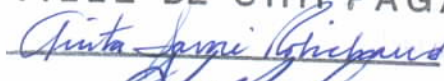

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(i) Mise à jour – Résolution projet piscine régionale : réserve de remplacement –Projet 11864

Une résolution a été adoptée le 6 juin 2005 afin de procéder à la signature de l'entente relative au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada – Nouveau-Brunswick concernant le projet de construction d'une piscine régionale, projet 11864. Cette résolution demandait que la Ville de Shippagan signe le contrat proposé par la province établissant une réserve de 15 000\$ par année débutant en 2007 pour les prochains 10 ans, totalisant un fonds de réserve de remplacement de 150 000\$. Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia et appuyé du conseiller Patrice Éloi Mallet que la Ville de Shippagan contribue à la réserve de la piscine pour l'année 2016 un montant de 15 000\$ en lien avec le contrat initial dûment établi en 6 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PV 2017 05 01 Réunion ordinaire publique

VILLE DE SHIPPAGAN

ANITA JAMI GIBEAUD MAIRE

[illegible] SECRÉTAIRE MUNICIPAL

(j) Mise à jour – Résolution Projet Pointe-Brûlée - Réserve financière

Une résolution a été adoptée le 6 avril 2009 afin de procéder à la signature de l'entente Fonds Chantiers Canada et la province du Nouveau-Brunswick concernant le remplacement des égouts sanitaires sur la rue Pointe-Brûlée, projet portant le # 22831, qui indique que la Ville de Shippagan accepte d'établir une réserve d'immobilisation de 2 000\$ par année pour dix ans, totalisant un fonds de réserve de remplacement de 20 000\$. Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia et appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la Ville de Shippagan contribue à la réserve d'immobilisation à ce projet pour l'année 2016-2017 pour un montant de 2 000\$ pour chacune de ces années en lien avec le contrat initial dûment établi dans la résolution du 6 avril 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(k) Mise à jour – Résolution Phase 1V – Réserve financière

Une résolution a été adoptée le 5 mars 2012 afin de procéder à la signature de l'entente avec Fonds Chantiers Canada et la province du Nouveau-Brunswick, concernant le remplacement des égouts sanitaires tel que décrit dans le projet Phase 1V portant le #27120 qui indique que la Ville de Shippagan accepte d'établir une réserve pour immobilisation de 4 000\$ par année pour dix ans, totalisant un fonds réserve de remplacement de 40 000\$ débutant en 2013. Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël et appuyé du conseiller Patrice Éloi Mallet que la Ville de Shippagan contribue à la réserve d'immobilisation pour ce projet pour les années 2016 et 2017 un montant de 4 000\$ pour chacune de ces années tel que convenu dans le contrat initial dûment établi dans la résolution du 5 mars 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(l) Résolution – Demande de financement sous le Fonds du Canada pour la rénovation de l'Église United Church

Dans une volonté de créer un milieu favorable à la diffusion artistique et culturelle dans la ville il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la Ville de Shippagan approuve la demande de financement sous le Fonds du Canada pour les espaces culturels pour les travaux qui doivent être effectués à l'Église United Church. Le montant de la demande représente 50% des coûts des travaux soit 85 186\$ pour la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


9. Mot du maire

Madame la maire fait la lecture de son rapport.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h56

11. Parole au public

VILLE DE SHIPPAGAN
 MAIRE
 SECRÉTAIRE MUNICIPAL